

Le Conseil municipal du 29 avril dernier (voir en page 6) a validé le compte administratif 2025, c'est-à-dire le bilan financier de l'année écoulée, et adopté, à l'unanimité, le budget pour l'année 2026.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif 2025 montre un résultat excédentaire de 846 188,16 € en fonctionnement et d'un peu plus de 116 014,55 € en investissement.

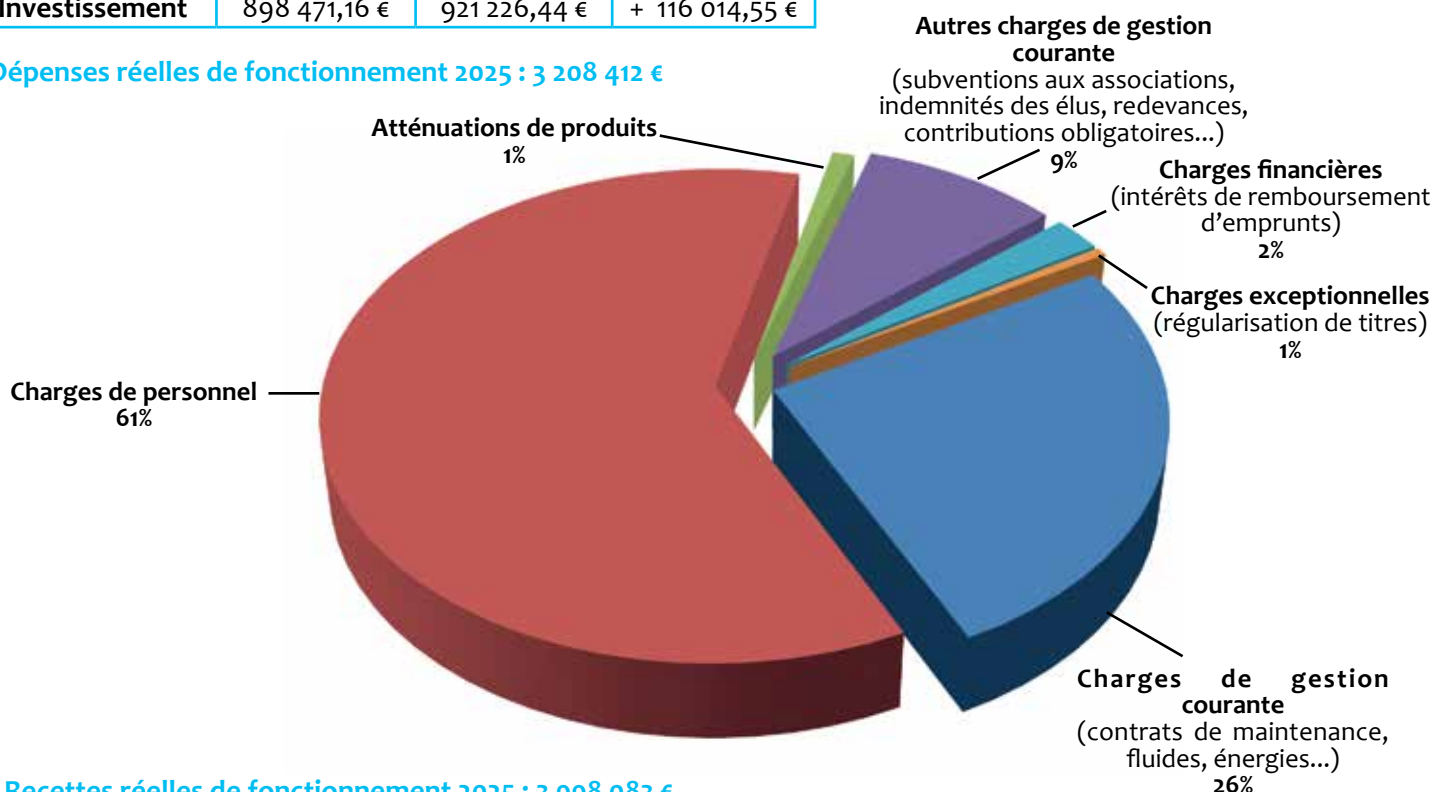
Au-delà de ces chiffres, la Capacité d'autofinancement (CAF) brute dégagée s'élève à près de 840 768 €, contre 770 000 € en 2024 et 490 000 € en 2023.

Le Conseil municipal a également validé les comptes de gestion 2025 des budgets annexes du pôle médical et du lotissement de Kerneven.

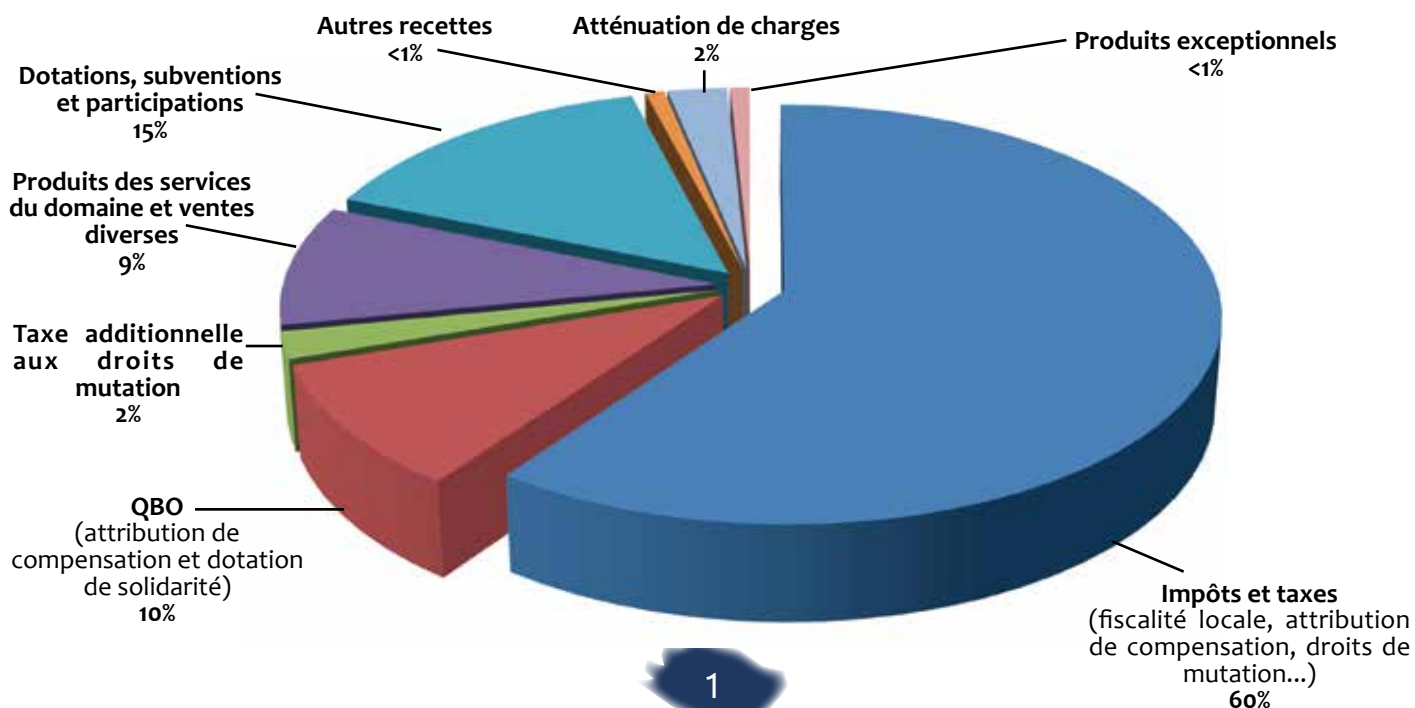
	Dépenses	Recettes *	Résultats*
Fonctionnement	3 762 942,70 €	4 133 892,61 €	+ 846.188,16 €
Investissement	898 471,16 €	921 226,44 €	+ 116 014,55 €

* incluant le report de l'année précédente.

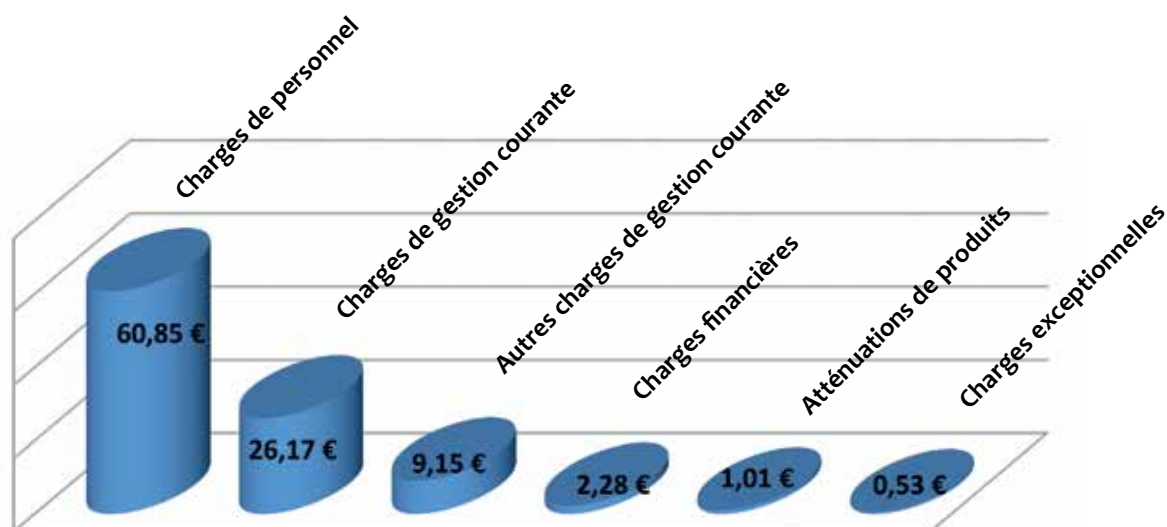
Dépenses réelles de fonctionnement 2025 : 3 208 412 €



Recettes réelles de fonctionnement 2025 : 3 998 083 €



Pour 100 € de dépenses versés par la commune en 2025



DÉCRYPTAGE BUDGÉTAIRE

Un budget 2026 sous le signe de la rigueur

Le vote du budget primitif 2026 a mis en lumière une gestion rigoureuse face à un environnement économique particulièrement exigeant pour les collectivités locales.

Le contexte national et international ainsi que la conjoncture actuelle imposent des **contraintes nouvelles** et nécessitent une grande maîtrise des dépenses et une **recherche d'économies significatives** pour conserver une **capacité d'investissement suffisante**.

L'objectif de redressement des finances publiques au niveau national se traduit par un resserrement budgétaire, avec des mesures qui réduisent les marges de manœuvre des collectivités locales et leur autonomie financière. Au 1^{er} janvier 2026, des dispositions impactent les budgets des communes, à savoir une augmentation de 3 points du taux de contribution employeur à la CNRACL (caisse de retraite des agents des collectivités locales) et baisse globale des dotations de l'État.

Le budget 2026 s'inscrit dans ce **contexte contraint**, marqué par une nette baisse des recettes et une hausse des charges. La Dotation globale de fonctionnement (DGF) et les dotations de l'État diminuent de près de 50 000 € pour s'établir à 539 449 €, soit une chute brutale de près de 10 %. Au total, la **perte de ressources** atteint près de 90 000 €.

Pression à la hausse pour les dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel subissent une hausse de 156 666 € par rapport au CA 2025 avec l'augmentation CNRACL (caisses de retraite des collectivités locales) de 36 000 € soit 11,37 %.

Mais aussi des charges de d'assurances de 23 000 € soit 135 % d'augmentation, le contrat d'assurance multirisque de la commune de 170 00 € en 2025 passe désormais à 50 000 €.

Pour l'exercice à venir, le budget de fonctionnement s'élève à 3 908 994 millions d'euros en recettes et 3 475 163 € en dépenses.

Au total, le budget principal s'équilibre comme suit, en y intégrant les opérations d'ordre, le résultat de fonctionnement et le virement à la section d'investissement :

- section de fonctionnement : 4 889 782,16 € ;
- section d'investissement : 1 738 333,71 €.

Il est à noter que ce budget n'intègre pas les produits des ventes de l'école des garçons ni celle de l'Ehpad de Ty Gwen.

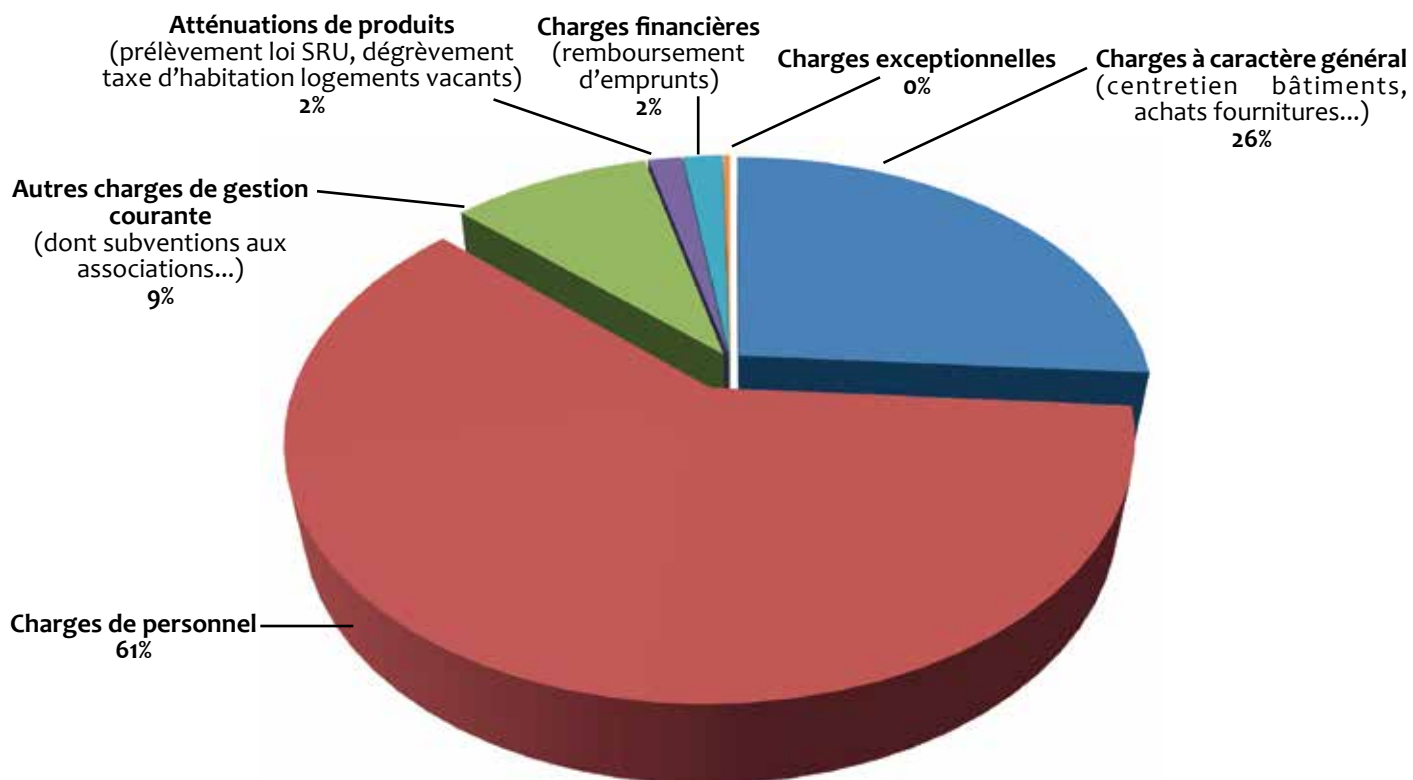
Des impôts stables

Malgré ces contraintes, la municipalité fait le choix de la stabilité en maintenant les taux d'imposition, préservant ainsi le pouvoir d'achat des Plomelinois, tout en appelant à une **vigilance accrue** sur les budgets de fonctionnement en particulier.

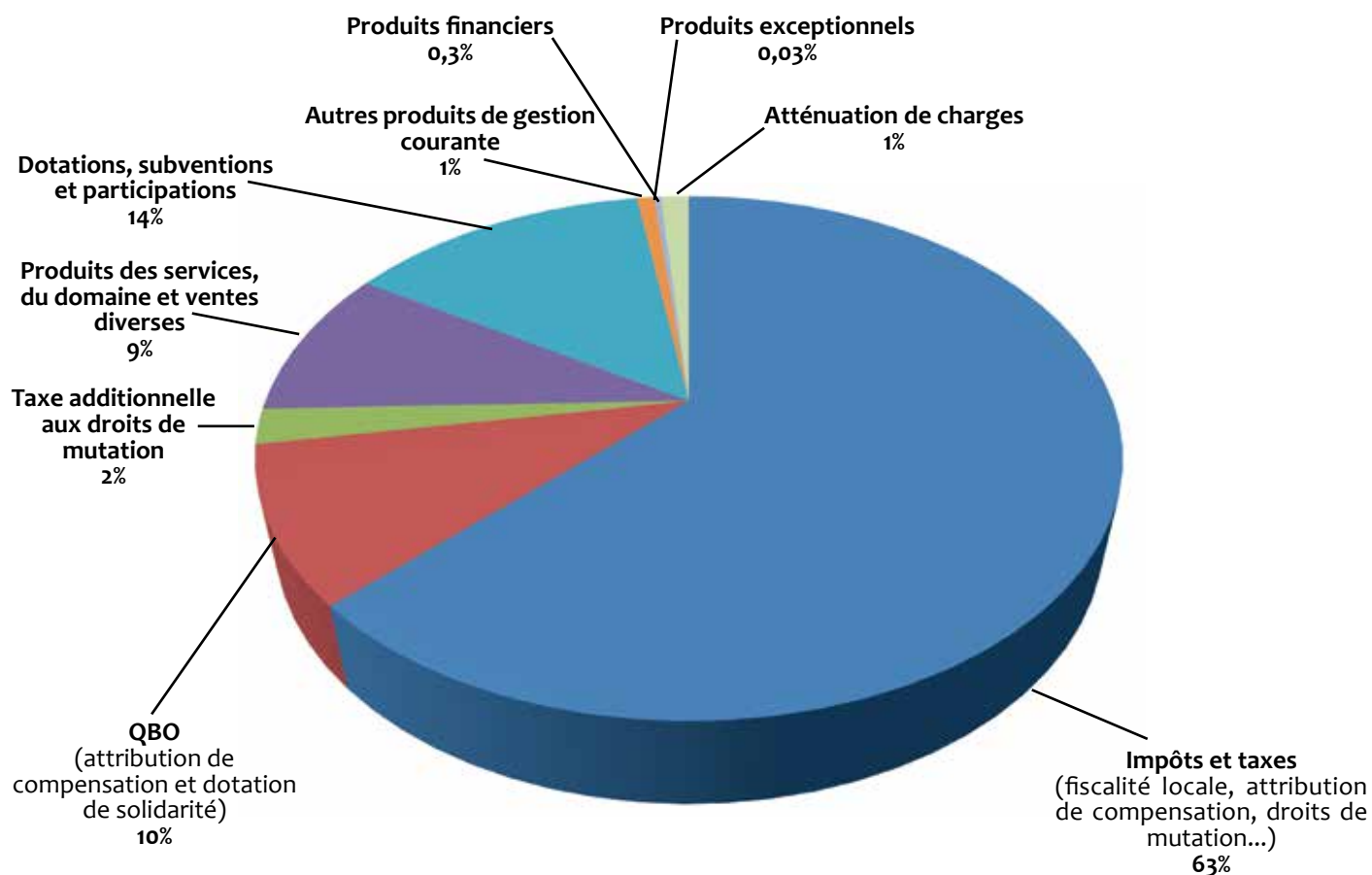
Taux des impôts directs locaux

Taxe d'habitation	15,57%
Taxe foncière	41,23%
Taxe sur le foncier non bâti	50,55%

Dépenses réelles de fonctionnement budget principal 2026 : 3 475 163 €



Recettes réelles de fonctionnement budget principal 2026 : 3 908 994 €



PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026

- **Rénovation des bâtiments (Ty Kreiz notamment) : 160 000 €.**
- **Travaux de voirie : 150 000 €.**
- **Remplacement du tractopelle : 150 000 €.**
- **Installation d'un distributeur automatique de billet.**
- **Équipement de l'école publique et du service enfance jeunesse : 77 000 €.**
- **Acquisition d'une nouvelle structure de jeu au pôle enfance : 23 200 €.**
- **Autres (tourisme, services généraux, associations...) : 100 000€.**

L'ENDETTEMENT

La dette de la commune s'élevait au 1^{er} janvier 2026 à 1 868 785 €.

Après remboursement 2026 de 329 088 €, l'encours de la dette sera au 1^{er} janvier 2027 de 1 539 697 €, soit 351,40 € par habitant.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2026

